

A cause de la désindexation partielle, les avantages de la réforme fiscale en matière d'impôt sur le revenu diminueront très rapidement pour disparaître complètement au bout de quelques années.

Madame la Présidente, j'ai en main des statistiques susceptibles de vous intéresser, qui montrent les montants que les Canadiens moyens doivent maintenant acquitter. En 1984, le gouvernement a pris des mesures qui ont fait augmenter le prix de l'essence et du mazout de quelque 100 \$ par famille. L'augmentation des primes d'assurance-chômage a coûté 102 \$ par famille. Le gouvernement a décrété une augmentation de la taxe de vente qu'il avait reproché aux Libéraux d'envisager. Comme on peut changer lorsqu'on prend le pouvoir! Cette augmentation a coûté 150 \$ par famille. D'où une augmentation totale de 352 \$ dans le minibudget de novembre 1984.

En mai 1985, le gouvernement a récidivé. Il a supprimé la réduction d'impôt fédéral. Cette mesure a coûté 100 \$ par famille. Il a modifié l'indexation: 115 \$ par famille. Il a réduit les allocations familiales: 22,50 \$ par famille. Il a augmenté la taxe sur les cigarettes et l'alcool: 75 \$ par famille. Il a élargi la taxe de vente: 150 \$ par famille. Il a augmenté la taxe sur l'essence: 50 \$ par famille. Cela faisait une hausse de 512,50 \$.

• (1220)

En juin 1985, les Conservateurs ont remis cela en augmentant la taxe sur l'essence d'un cent le litre afin de payer l'indexation des pensions de vieillesse, qu'ils avaient essayé de supprimer et qu'ils ont été forcés de maintenir en fin de compte. En février 1986, une surtaxe de 3 p. 100 a été ajoutée, cette surtaxe a coûté 170 \$ à la famille moyenne. Le gouvernement a augmenté à nouveau la taxe de vente, ce qui fait 150 \$ de plus par famille moyenne et il a haussé la taxe sur les cigarettes et l'alcool, ce qui fait 200 \$ de plus. En février 1986, cela faisait 340 \$ de plus en tout.

Je ne cesse de me demander si c'est juste. Que dire du fait qu'au même moment, les gains en capital ont été exonérés d'impôt? Je ne parle pas des gains en capital pour les agriculteurs ni pour les petites entreprises mais des gains en capital des gens qui ont spéculé à la bourse, qui ont acheté et revendu des maisons, ou qui ont investi dans des condominiums en Floride. Ces gains en capital étaient entièrement exonérés d'impôt. C'est une mesure qui ne concernait pas le citoyen moyen.

En 1987, les Conservateurs ont remis cela une fois de plus. La taxe sur l'essence a encore augmenté d'un cent le litre, ce qui faisait un supplément de 50 \$ pour la famille moyenne. La taxe de vente a été appliquée à de nouveaux produits, ce qui revenait à 15 \$ par famille moyenne. La taxe sur les cigarettes et sur les billets d'avion a augmenté de 35 \$, ce qui fait au total environ 80 \$ par famille selon la catégorie. En juin 1987, la réforme fiscale a instauré une réduction d'impôt pour la famille moyenne; j'en ai déjà tenu compte dans mes chiffres.

En février 1988, la taxe sur l'essence a été haussée d'un cent le litre, ce qui représente 50 \$ pour la famille moyenne. Quant à la taxe de 10 p. 100 sur les services de télécommunications, elle rapportera quelque 870 millions de dollars par année au gouvernement. En divisant ce chiffre par 10 ou 11 millions de familles à l'échelle du pays, on peut estimer que cette taxe coûtera 80 \$ ou 90 \$ de plus à chaque famille.

Taxe d'accise—Loi

[Français]

J'aimerais noter, madame la Présidente, que cela fait je ne sais pas combien de fois que nous, néo-démocrates, avons déposé en Chambre nos calculs sur les augmentations de taxes qui ont été imposées par le parti progressiste conservateur depuis son arrivée au pouvoir, en 1984.

Madame la Présidente, pas une fois le gouvernement n'a nié ces estimations. Nous n'avons pas les chiffres exacts puisque nous n'avons pas les ressources du ministère des Finances, ni du ministère du Revenu national, mais nous les avons déposées en Chambre à maintes reprises. Et jamais le gouvernement n'a nié ces chiffres, et ceux-ci indiquent que pour la famille moyenne, avec un revenu, par exemple, de 35 000 \$ par année, que les augmentations de taxe en trois ans et demi ont maintenant une valeur d'environ 1 400 \$ par année. Et puis la réforme fiscale donne temporairement une réduction de taxe de 310 \$ par année pour cette famille ayant un revenu de 35 000 \$.

Maintenant, madame la Présidente, en moyenne cela veut dire que c'est une augmentation d'environ 1 100 \$ par année pour la famille moyenne avec un revenu de 35 000 \$ par année. Et je me demande si cela est vraiment juste. Pourquoi est-ce que lorsque je suis allé rencontrer mes commettants, durant les récentes semaines, quand j'ai fait du porte à porte dans ma circonscription, que tous les gens remarquent qu'ils paient de plus en plus chaque année avec leur formule de taxation, que chaque année qu'on leur remet leur formule de taxe, ils sont obligés de payer plus? Alors, la raison, c'est la désindexation, le système fiscal qui est imposé par les conservateurs. La raison, ce sont les augmentations de taxe sur le revenu imposées sur les familles moyennes par les conservateurs. La raison que les gens ont une diminution en terme de leur revenu réel, de pouvoir d'achat dans leur revenu, c'est le fait que les conservateurs ont imposé taxe sur taxe, sur taxe, jusqu'au point où, effectivement, les gens sont moins riches, moins capables de se payer les nécessités de la vie, de même que les petits luxes qu'ils pouvaient se payer auparavant, et cela à cause de l'intervention de ce gouvernement.

[Traduction]

Je soulève ces questions à cette étape-ci du débat sur le projet de loi C-117. Un certain nombre de détails ont été examinés à la deuxième lecture ainsi qu'aux étapes de l'étude en comité et du rapport. Il y a toutefois une question en particulier que je veux soulever, et elle concerne les Canadiens du Nord. A titre de membre du comité des Finances, je suis profondément déçu que les progressistes conservateurs aient été si injustes envers ces Canadiens et insensibles aux problèmes que cette nouvelle taxe sur les télécommunications leur cause.

Les habitants du Nord doivent effectuer énormément d'interurbains s'ils veulent rester en contact avec leurs voisins et, il va sans dire, avec les gens du Sud. Une personne qui habite dans le Nord peut facilement payer entre 75 \$ et 150 \$ par mois de frais d'interurbain. Cette taxe de 10 p. 100 s'appliquera à tous ces frais. Les gens qui vivent à Ottawa peuvent communiquer par téléphone avec un million de personnes sans la payer parce qu'il s'agit d'appels locaux, mais les habitants des îles Holman, de la vallée du Mackenzie et d'autres localités éloignées ne peuvent pas en faire autant.